



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°12-15

L'an deux mille douze,
Le 10 juillet, à Metz

Date de convocation	29 mai 2012
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN (qui a reçu pouvoir de Jean-François THOMAS)
M. Daniel COURTAUX
M. Sylvain DALLA-ROSA
M. André DEGUIS
M. Olivier GUCKERT
M. André JANNOT
M. Jean SANVOISIN
M. Simon LECLERC
M. Pascal MAUROY
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORNIET
Mme Morgane PITEL
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Daniel TOURNAY
M. Jean-Bernard THOUVENOT
M. Franck TUOT
M. Claude WALLENDORFF
M. Bernard CUNIN

Résultat du vote

A l'unanimité



Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°12-15

Objet de la délibération :

Décision modificative n° 2 : BP 2012

Pour la création d'un compte de provisions lié aux indemnités spécifiques d'inondation, le comité syndical de l'EPAMA, décide de modifier le budget 2012 comme suit :

En fonctionnement :

- Compte 6815 : provisions pour risques et charges + 104 000 €
- Compte 7815 : reprise sur provisions pour risques et charges - 104 000 €

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY